

Le Prix culturel Manor Sion 2015 récompense le duo d'artistes Barbezat-Villetard



Musée d'art du Valais, Prix culturel Manor Sion 2015, Barbezat-Villetard : a dissident room
Barbezat-Villetard au Musée d'art du Valais
© Musées cantonaux du Valais, Sion; photo Armand Yerly

Point de presse du 24 novembre 2015
**Département de la santé, des affaires sociales
et de la culture**



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

24 novembre 2015

Le Prix culturel Manor Sion 2015 récompense le duo d'artistes Barbezat-Villetard

(IVS).- Le Prix culturel des Grands Magasins Manor est attribué pour la quatrième fois en Valais. Il s'agit d'une des principales distinctions dans le domaine de l'art contemporain en Suisse. Il honore cette année le duo d'artistes constitué de Matthieu Barbezat et Camille Villetard. Du 28 novembre 2015 au 3 avril 2016, le Musée d'art du Valais présente *a dissident room*, une intervention spectaculaire de quelque 310 m2 spécifiquement conçue pour la tour de la Majorie et qui transgresse les limites architecturales du lieu. Le vernissage et la remise du Prix auront lieu le 27 novembre à 18h.

Le duo d'artistes constitué de Camille Villetard (Paris, 1987) et Matthieu Barbezat (Nyon, 1981) a gagné ce prestigieux prix d'encouragement pour un travail réflexif sur l'espace et la géométrie ornementale, ainsi que pour le dynamisme dont ils font preuve en participant à des expositions en Suisse et à l'étranger. Dès leurs premières collaborations en 2010, leurs installations usent de matériaux aussi divers que la paille, le néon, le verre, le bois ou le plastique. Tirant souvent parti des spécificités architecturales, elles jouent avec les frontières territoriales, disciplinaires et conceptuelles.

Une installation spectaculaire et réflexive

À partir de la proposition initiale d'investir le bâtiment de la Majorie – c'est-à-dire la moitié du Musée d'art du Valais –, le duo Barbezat-Villetard a opté pour un geste aussi généreux que radical: celui de créer une intervention monumentale *in situ*. Partis d'une exploration méticuleuse du bâtiment, ils ont conçu le projet de la « *dissident room* ». Plaque métallique semblant issue d'une façade du bâtiment, la *dissident room* scinde la Majorie dans toute sa hauteur par l'illusion d'une lame géante. Le Musée d'art est divisé en morceaux par ses propres reflets. L'effet de miroir perturbe le champ de vision et l'appréhension des espaces, redéfinissant les lois de la perspective de cette ancienne résidence de l'évêque de Sion. Le public est invité à redécouvrir ses salles labyrinthiques et à se réfléchir, au sens propre comme au sens figuré.

Un livre d'artistes envisagé comme « un carnet de possibles »

A l'occasion du Prix Manor, le Musée d'art du Valais accompagne les artistes dans la publication d'un catalogue ou d'un livre d'artiste. Pour leur première exposition d'envergure, les artistes Camille Villetard et Matthieu Barbezat ont imaginé un « carnet des possibles ». Entre le carnet de croquis et le catalogue d'exposition, cet ouvrage retrace les prémices d'une œuvre en devenir. L'édition est illustrée en couleur par un ensemble de dessins préparatoires dans lesquels Barbezat-Villetard ont puisé leur inspiration pour *a dissident room*. De plus, cinq historiens de l'art, choisis par les artistes, apportent leur contribution sur le processus de création de cette œuvre.

Le Prix culturel Manor

Le Prix culturel Manor est l'une des principales distinctions dans le domaine de l'art contemporain en Suisse. Il a été créé en 1982 par les Grands Magasins Manor pour la promotion de jeunes talents suisses encore peu connus du grand public; il est attribué en principe tous les deux ans dans chacun des douze cantons où il est institué. En Valais, le Prix Manor a déjà distingué Martina Gmür en 2007, Joëlle Allet en 2010 et le collectif JocJonJosch en 2013.

Personne de contact :

- **Céline Eidenbenz**, directrice du Musée d'art du Valais
celine.eidenbenz@admin.vs.ch, Tél. 027 606 46 79
- **Pascal Ruedin**, directeur des Musées cantonaux du Valais
pascal.ruedin@admin.vs.ch, Tél. 027 606 46 70

Infos médias et illustrations disponibles sous :

www.vs.ch/culture > [Communication et Médias](#) > [infos médias](#)

Une intervention:

« a dissident room »

Intervention monumentale du duo d'artistes Matthieu Barbezat et Camille Villetard, lauréats du Prix culturel Manor Sion 2015

du 28 novembre 2015 au 3 avril 2016

au Musée d'art du Valais à Sion

Vernissage et remise du prix : vendredi 27 novembre à 18 heures

Visites commentées : 6 décembre 2015 et 6 mars 2016 (voir programme)

Heures d'ouvertures : mardi-dimanche 11-17h

Adresse : Place de la Majorie, Sion

Parking : La Cible

Infos complémentaires: www.musees-valais.ch

Une publication :

« a dissident room »

Textes de Diane Antille, Ba Berger, Marco Costantini, Barnaby Drabble et Daniel Zamarbide. Préface de Céline Eidenbenz et Victoria Mühlig

116 pages + pages de garde; 26 x 34 cm, relié

Impression: Offset 3 couleurs. Papiers: Munken Lynx 170g/m² et 130g/m²

Graphisme et concept éditorial: Coline Jeanneret-Gris, Théophile Glauser, Sébastien Doutaz.

Tirage : 600 exemplaires

Editeur : art&fiction, Lausanne

Avec le soutien de: Manor SA, le Musée d'art du Valais, UBS, la Fondation Engelberts pour les arts et la culture, la Ville de Sion, la Ville de Sierre et la Ville de Berne.

© 2015 art&fiction publications, Lausanne et Musée d'art du Valais, Sion

ISBN : 978-2-940377-97-8

Barbezat - Villetard
Prix Manor 2015

A — DI
SSIDE
NT — R
(a dissident room) M

Musée d'art du Valais
28.11.15 — 03.04.16



Le Prix culturel Manor Sion 2015

Le Prix culturel Manor Sion est l'une des principales distinctions dans le domaine de l'art contemporain en Suisse. Il a été créé en 1982 par les Grands Magasins Manor pour la promotion de jeunes talents suisses encore peu connus du grand public. Le Prix est attribué en principe tous les deux ans dans chacun des douze cantons où il est institué.

Le Prix Manor a pour but d'encourager, de soutenir et de faire connaître de jeunes artistes. Il s'agit d'offrir, en plus d'un prix de 15'000 francs, une première exposition monographique dans un musée et la publication d'un premier catalogue. Manor fait également à cette occasion l'acquisition d'une œuvre des artistes primés. C'est une chance unique pour les lauréats d'obtenir une impulsion décisive pour leur création artistique.

À la suite des trois premiers Prix valaisans décernés à Martina Gmür en 2007, Joëlle Allet en 2010 et au collectif JocJonJosch en 2013, le généreux partenariat établi entre le Musée d'art du Valais et Manor se poursuit avec succès et enthousiasme. En 2015, le Prix Culturel Manor Sion est attribué au duo d'artistes Barbezat - Villetard.

Selon la règle, la directrice du Musée d'art du Valais, Céline Eidenbenz, a soumis à la fin de l'année 2014 une sélection de candidats à un jury composé pour l'occasion de Pierre-André Maus (Maus Frères SA), Chantal Prod'Hom (mudac, Lausanne), Jean-Paul Felley (Centre culturel suisse, Paris), Helen Hirsch (Musée d'art de Thoune) et Pierre Vadi (artiste). Parmi les trois artistes prometteurs présentés, la majorité des voix s'est prononcé pour l'encouragement du duo Barbezat-Villetard.

Les lauréats : le duo d'artistes Barbezat - Villetard

Le duo d'artistes constitué de Camille Villetard (Paris, 1987) et Matthieu Barbezat (Nyon, 1981) a gagné ce prestigieux prix d'encouragement pour un travail réflexif sur l'espace et la géométrie ornementale ainsi que pour le dynamisme dont ils font preuve en participant à des expositions en Suisse et à l'étranger. Dès leurs premières collaborations en 2010, leurs installations usent de matériaux aussi divers que la paille, le néon, le verre, le bois ou le plastique. Tirant souvent parti des spécificités architecturales, elles jouent avec les frontières territoriales, disciplinaires et conceptuelles.

- Plus d'infos sur les artistes :
Biographies, expositions, collections, prix et résidences :
cf. Annexe 1 du présent dossier et www.barbezat-villetard.com

L'intervention artistique au Musée d'art du Valais

À partir de la proposition initiale d'investir le bâtiment de la Majorie – c'est-à-dire la moitié du Musée d'art du Valais –, le duo Barbezat-Villetard a opté pour un geste aussi généreux que radical : celui de créer une intervention monumentale *in situ*. Partis d'une exploration méticuleuse du bâtiment, les artistes ont développé la notion des « zones fantômes », ces espaces de la Majorie qu'ils ont visités jusque dans les greniers et qui sont *a priori* invisibles pour le visiteur. Derrière les portes closes et les faux plafonds de cette tour dont les origines remontent au XIII^e siècle, ils ont soupçonné des pièces secrètes, deviné des lieux de stockage et entrevu des espaces impénétrables de la tour, dont la présence "fantomatique" a stimulé leur curiosité. Suite à cet état des lieux, ils ont conçu le projet de la « *dissident room* ». Plaque métallique semblant issue d'une façade du bâtiment, la *dissident room* scinde la Majorie dans toute sa hauteur par l'illusion d'une lame géante. Le Musée d'art est divisé en morceaux par ses propres reflets. L'effet de miroir perturbe le champ de vision et l'appréhension des espaces, redéfinissant les contours d'une architecture située aux antipodes du *white cube*.

La « dissidence » de ce projet se situe tout d'abord à un niveau artistique : en créant une œuvre spécifique, unique et éphémère, Barbezat-Villetard esquivent les lois propres au marché de l'art. Le refus de se limiter à une œuvre transportable et susceptible d'être acquise par un collectionneur ou un musée favorise la dimension expérimentale et souligne la nécessité de l'expérience perceptive. Aussi, dans la lignée du Land art, la *dissident room* revisite l'échelle spatiale pour intervenir sur l'architecture de la tour comme s'il s'agissait d'un château de sable. Il en résulte un paysage éclaté dans lequel se repensent les limites entre l'intérieur et l'extérieur, entre la ville et la montagne.

C'est ensuite à un niveau symbolique que peut se comprendre la dissidence de cette installation monumentale. Sa façon de trancher dans ce lieu de pouvoir qui abrita les évêques de Sion durant quatre siècles constitue par extension un geste anticlérical et signifie l'insoumission, l'indépendance et l'anticonformisme face à la pensée de l'Ancien Régime et à ses dérivés conservateurs. Toutefois, l'installation de Barbezat-Villetard propose moins un geste politique irrespectueux qu'une réflexion destinée à « chatouiller le passé ». Il s'agit avant tout d'une œuvre qui invite à redécouvrir les salles labyrinthiques du musée et à se *réfléchir*, au sens propre comme au sens figuré.



Des visites guidées gratuites

Dimanche 6 décembre 2015

11h – Visite commentée **en allemand** par Laurence Laffargue, médiatrice culturelle

16h – Visite commentée **en français** par Victoria Mühlig, historienne de l'art et coordinatrice de l'exposition

Dimanche 6 mars 2016

11h – Visite commentée **en allemand** par Laurence Laffargue, médiatrice culturelle

16h – Visite commentée **en français** par Victoria Mühlig, historienne de l'art et coordinatrice de l'exposition

Des ateliers Jeune public pendant les vacances de Pâques :

Vendredi 25 mars 2016

10h - 12h – Atelier jeune public (8-12 ans)

14h -16h – Atelier jeune public (8-12 ans) **en allemand**

- **Inscription nécessaire au Musée d'art du Valais (Place de la Majorie 15) ou par téléphone au 027 606 46 90**

Des visites guidées en français, allemand et anglais sont disponibles sur demande.

Des visites guidées spécialement élaborées pour les collégiens sont disponibles sur demande : <http://www.musees-valais.ch/musee-dart/services-au-public/ecoles.html>

Des rencontres

Judi 11 février 2016 à 18h30 au Musée d'art du Valais :

Commentaire sur l'exposition,

par Céline Eidenbenz, directrice du Musée d'art du Valais et Victoria Mühlig, historienne de l'art

- **Le programme complet de médiation et d'événements sera bientôt disponible sur www.musees-valais.ch**

- Pour toute information, veuillez contacter le service de médiation des Musées cantonaux : sc-museesmediation@admin.vs.ch

L'installation en bref :

« a dissident room »

A l'occasion du Prix Manor 2015, les artistes Barbezat-Villetard conçoivent une intervention monumentale dans la tour de la Majorie. *a dissident room* est une installation de près de 310m² qui transgresse les limites architecturales du Musée d'art du Valais.

Lauréats du Prix culturel Manor Sion 2015 – Barbezat-Villetard
du 28 novembre 2015 – 3 avril 2016
au Musée d'art du Valais à Sion

Vernissage et remise du prix : vendredi 27 novembre à 18 heures

Visites commentées gratuites en français et en allemand:
dimanches 6 décembre et 6 mars (voir programme)

Ouvert : mardi-dimanche 11-17h
Adresse : Place de la Majorie 15, 1950 Sion
Parking : La Cible, Sion-Nord

Infos complémentaires: www.musees-valais.ch

Un catalogue des possibles

A l'occasion du Prix Manor, le Musée d'art du Valais accompagne les artistes dans la publication d'un catalogue ou d'un livre d'artiste. À l'aube de leur première exposition d'envergure, les artistes Camille Villetard et Matthieu Barbezat imaginent un « carnet des possibles ».

Entre le carnet de croquis et le catalogue d'exposition, cet ouvrage retrace les prémises d'une œuvre en devenir à travers cinq textes par Diane Antille, Ba Berger, Marco Costantini, Barnaby Drabble et Daniel Zamarbide.

Les textes en français, allemand et anglais sont rédigés dans la langue des auteurs sélectionnés par les artistes. L'édition est illustrée en couleur par un ensemble de dessins préparatoires dans lesquels Barbezat – Villetard ont puisé leur inspiration pour *a dissident room*.

Fiche technique :

« a dissident room »

Textes de Diane Antille, Ba Berger, Marco Costantini, Barnaby Drabble et Daniel Zamarbide. Préface de Céline Eidenbenz et Victoria Mühlig

116 pages + pages de garde; 26 x 34 cm, relié

Impression: Offset 3 couleurs. Papiers: Munken Lynx 170g/m2 et 130g/m2

Graphisme et concept éditorial: Coline Jeanneret-Gris, Théophile Glauser, Sébastien Doutaz.

Tirage : 600 exemplaires

Editeur : art&fiction, Lausanne

Avec le soutien de: Manor SA, le Musée d'art du Valais, UBS, la Fondation Engelberts pour les arts et la culture, Ville de Sion, Ville de Sierre et la Ville de Berne.

© 2015 art&fiction publications, Lausanne et Musée d'art du Valais, Sion

ISBN : 978-2-940377-97-8

Prix : Frs. 45.-

Points de vente : échoppe du Musée d'art, sites Internet de l'éditeur art & fiction www.artfiction.ch et des artistes : www.barbezat-villetard.com et en librairie.

Remerciements

L'exposition *a dissident room* et le catalogue publié à cette occasion sont généreusement soutenus par Manor SA, le Musée d'art du Valais, l'UBS, la Fondation Engelberts pour les arts et la culture, la Ville de Sion, la Ville de Sierre, la Ville de Berne.

Annexe 1 : biographies des artistes, expositions, collections, prix, résidences

Biographies

- **Camille Villetard**
- Née à Paris en 1987, vit à Berne et travaille entre Berne, Sierre et Paris
- 2012 – MAPS “Master art in public Sphere” / diplômée avec la mention du jury, ECAV (École Cantonale d’Art du Valais), Suisse
- 2009 – Master en graphic design, ESAG Penninghen Paris, France
- 2006 – Atelier préparatoire, Atelier met de Penninghen et Jacques d’Andon Paris, France

- **Matthieu Barbezat**
- Né à Nyon en 1981, vit à Berne et travaille entre Berne, Sierre et Paris
- 2011 – Master “CAP” Fine Arts, HKB (Hochschule der Künste Bern), Suisse
- 2007 – Master “Raumstrategien” , Kunsthochschule Berlin-Weissensee (1semestre), Allemagne
- 2006 – Bachelor arts visuels, ECAV (École cantonale d’art du Valais), Suisse
- 2002 – année préparatoire / Schule für Gestaltung, B:B. Bienne, Suisse

Expositions

Expositions individuelles

- a dissident room, Prix culturel Manor Sion 2015, Musée d’art du Valais, Sion (CH)
- Edition Benjamin Dodell, Bern (CH)
- Galerie TART, Zürich (CH)
- Fat Gallery, Montréal (CA)
- LOKAL-CHIASMA, Lokal-Int, Bienne (CH) 2014
- SHIFT, Galerie 3000, Bern (CH)
- ACROSS, Château de Réchy, Réchy (CH)

Expositions collectives (sélection)

2015 :

- CANTONALE BERN JURA, Centre Pasquart, StadtGalerie (CH)
- Ferme-la-chapelle, Grand-Lancy (CH)
- Galerie Bernard Jordan, Zürich (CH)
- Forum Wallis, Leuk (CH)
- LE GRENIER⁶, le Grenier, Lausanne (CH)

2014 :

- CANTONALE BERN JURA, Kunstmuseum Thun, Kunsthaus Langenthal, Musée

des arts de Moutier (CH)

- MÉTAMORPHISMES II, Musée d'art du Valais, Sion (CH)
- BULLE POINT DE VUE SUR UNE VILLE, Musée gruérien, Bulle (CH)
- JUNGKUNST 2014, Halle 52, Winterthur (CH)
- MON TAN DUN II, Caves de Courten + MAXXX, Sierre (CH)
- MON TAN DUN I, KKKC, Klaipeda (LT)
- LE MANOIR 1964 - 2014, Manoir de Martigny, Martigny (CH)
- MERCI TOUT VA TRÈS BIEN II, Kaskadenkondensator, Bâle (CH)
- MERCI TOUT VA TRÈS BIEN I, -ion +, Zürich (CH)
- GALERIE IM PARK, Liebfeld Park, Bern (CH)
- REFRACTIONS, Galerie Grande Fontaine, Sion (CH)
- DETOURAGES, Musée Olsommer, Veyras sur Sierre (CH) 2013
- ROJARAKU, Rojal Art Lab, Roja (LV)
- CURIOSITÉS, Galerie Trait Noir, Fribourg (CH)
- SITUATION 2, Ferme asile, Sion (CH)

Art et Architecture / Kunst am Bau

- TRANSLATIONS, Kinderklinik - INSELSPITAL, Bern 2015-16
- RÉFLÉXIONS ÉCHAFAUDÉES, Clinique Romande de Réadaptation, SUVACARE, Sion 2015
- École de Goubing, Sierre 2014

Prix et résidences

- Prix Manor Sion 2015, Sion, CH
- Chambre immobilière du Valais 2014
- Paris (F), bourse de Visarte Schweiz 2017 (6 mois)
- Berlin (DE), bourse de l'Etat du Valais 2016 (6 mois)
- Gepard 14 | Bern (CH) 2016 (2 mois)
- ROJARAKU, international artist residency Roja (LV) (1 mois) 2013

Plus d'infos : www.barbezat-villetard.com

Annexe 2 : Avant-propos du catalogue par Céline Eidenbenz et Victoria Mühlig

Barbezat - Villetard
a dissident room
Prix Manor Sion 2015
Musée d'art du Valais
28.11.2015 – 3.04.2015

À l'occasion de la quatrième édition du Prix culturel Manor Sion, le Musée d'art du Valais a présenté un choix de jeunes artistes prometteurs à un jury composé de Pierre-André Maus (Maus Frères SA), Chantal Prod'Hom (mudac, Lausanne), Jean-Paul Felley (Centre culturel suisse, Paris), Helen Hirsch (Musée d'art de Thoune) et Pierre Vadi (artiste). La majorité des voix s'est prononcée en faveur du jeune duo d'artistes constitué de Matthieu Barbezat (1981) et Camille Villetard (1987). Basés à Sierre depuis leur formation à l'ECAV, les artistes ont gagné ce prestigieux prix d'encouragement pour leur travail réflexif sur l'espace et la géométrie ornementale ainsi que pour le dynamisme dont ils font preuve en participant à des expositions en Suisse et à l'étranger. Dès leurs premières collaborations en 2010, leurs installations usent de matériaux aussi divers que la paille, le néon, le verre, le bois ou le plastique. Tirant souvent parti des spécificités architecturales, elles jouent avec les frontières territoriales, disciplinaires et conceptuelles.

À partir de la proposition initiale d'investir le bâtiment de la Majorie – c'est-à-dire la moitié du Musée d'art du Valais –, le duo Barbezat-Villetard a opté pour un geste aussi généreux que radical : celui de créer une intervention monumentale *in situ*. Partis d'une exploration méticuleuse du bâtiment, les artistes ont d'abord développé la notion des « zones fantômes », ces espaces de la Majorie qu'ils ont visités jusque dans les greniers et qui sont *a priori* invisibles pour le visiteur. Derrière les portes closes et les faux plafonds de cette tour dont les origines remontent au XIII^e siècle, ils ont soupçonné des pièces secrètes, deviné des lieux de stockage et entrevu des espaces impénétrables de la tour, dont la présence "fantomatique" a stimulé leur curiosité. Suite à cet état des lieux, ils ont conçu le projet de la *dissident room*. Au stade de la conception du présent ouvrage, il nous faut visualiser mentalement cette installation : traversée dans toute sa hauteur par l'illusion d'une lame géante, la Majorie sera divisée en morceaux par ses propres reflets. L'effet de miroir perturbera le champ de vision et l'appréhension de ses espaces, redéfinissant les contours d'une architecture située aux antipodes du *white cube*.

La « dissidence » de ce projet se situe tout d'abord à un niveau artistique : en créant une œuvre spécifique, unique et éphémère, Barbezat-Villetard esquivent les lois propres au marché de l'art. Le refus de se limiter à une œuvre transportable et susceptible d'être acquise par un collectionneur ou un musée favorise la dimension expérimentale et souligne la nécessité de l'expérience perceptive. Aussi, dans la lignée du Land art des années 1960-70 et notamment des *earthworks* de Robert Smithson dont les deux artistes se réclament volontiers, la *dissident room* revisite l'échelle spatiale pour intervenir sur l'architecture de la tour comme s'il s'agissait d'un château de sable. Il en résulte un paysage éclaté dans lequel se repensent les limites entre l'intérieur et l'extérieur, entre la ville et la montagne. La nature anéantira-t-elle un jour les pierres de cet édifice préservé par l'homme depuis des

siècles pour son patrimoine ? Il s'agit ici de « faire disparaître la Majorie pour mieux la révéler », nous disent les artistes en renversant les perspectives, comme deux illusionnistes.

C'est ensuite à un niveau symbolique que peut se comprendre la dissidence de cette installation monumentale. Sa façon de trancher dans ce lieu de pouvoir qui abrita les évêques de Sion durant quatre siècles n'évoque pas seulement le travail de Gordon Matta-Clark ou de Daniel Buren (*La Coupure*, 2008) ; elle constitue par extension un geste anticlérical et signifie l'insoumission, l'indépendance et l'anticonformisme face à la pensée de l'Ancien Régime et à ses dérivés conservateurs. On songe à l'irrévérence d'artistes militants comme Ai Weiwei, aujourd'hui considéré comme l'artiste « dissident » par excellence. Toutefois, l'installation de Barbezat-Villetard propose moins un geste politique irrespectueux qu'une réflexion destinée à « chatouiller le passé ». Il s'agit avant tout d'une œuvre qui invite à redécouvrir les salles labyrinthiques du musée et à se *réfléchir*, au sens propre comme au sens figuré.

Pour ce premier catalogue consacré à leur travail, le Musée d'art a donné carte blanche aux artistes, lesquels ont choisi d'en faire « un catalogue des possibles ». Les cinq textes signés par des auteurs choisis par les artistes regroupent des propositions qui procureront matière à rebondissement aux créateurs aussi bien qu'aux observateurs. Son contenu présente non pas des images documentaires de l'installation en devenir, mais des dessins vectoriels, techniques, préparatoires, souvent abstraits, qu'il est possible de comprendre comme un alphabet à conjuguer.

Dans son ensemble, l'expérience du Prix Manor permet aux artistes de mener un projet ambitieux et d'affirmer leur prédilection pour la déconstruction architecturale et l'art minimal. Quant au Musée d'art, il se réjouit de ce nouveau défi permettant de décroquer les habituelles salles d'expositions : l'ajout d'un cinquième mur à son bâtiment multiplie son potentiel tout en révélant des angles de visibilité inattendus. Le *speculum*, miroir dans lequel se réfléchissent les spectres aux yeux des vivants, ouvre l'accès à des zones limites et offre un champ de spéculation renouvelé.

Céline Eidenbenz, directrice du Musée d'art du Valais
et
Victoria Mühlig, coordinatrice du projet

Annexe3: visuels libres de droits pour les médias

>>> sind auf folgender Website verfügbar www.vs.ch/kultur > Kommunikation und Medien > Medienmitteilung



© Barbezat-Villetard



© Musées cantonaux du Valais, Sion; Gilbert Vogt



Musée d'art du Valais, Prix culturel Manor Sion 2015, *Barbezat-Villetard : a dissident room*
Une salle du Musée d'art du Valais investie par Barbezat-Villetard
© Musées cantonaux du Valais, Sion; photo Armand Yerly et Guillaume Collignon



Musée d'art du Valais, Prix culturel Manor Sion 2015, *Barbezat-Villetard : a dissident room*
L'installation de Barbezat-Villetard en montage au Musée d'art du Valais
© Musées cantonaux du Valais, Sion; photo Barbezat-Villetard